



L'ECHO

WEBSITE

13/10/2025 - 14:27

# Standard & Poor's ne devrait pas dégrader la note de la Région bruxelloise

**L'agence de notation Standard & Poor's devrait maintenir la note de la Région bruxelloise. De quoi donner un peu d'air aux négociateurs en train de tenter de confectionner un budget 2026 pour la Région.**

A priori, **la note de la Région bruxelloise ne sera pas dégradée** par l'agence de notation Standard & Poor's, a révélé Bruzz ce lundi matin, une information entre-temps confirmée à différentes sources. Si le détail du maintien de la note n'est pas encore connu, il y a fort à parier que les **négociations en cours** en vue de tenter de former un budget **ont dû jouer un rôle**.

"Il serait logique que l'agence de notation ne dégrade pas alors que des négociations sont en cours", selon l'économiste **Eric Dor** (léseg). Pour ce dernier, **les agences de notation sont très attentives aux situations politiques** dans les pays ou les régions qu'elles suivent afin d'éviter de dégrader une note alors que des discussions sont en cours.

Et ce maintien de la note de la Région bruxelloise intervient effectivement alors que les six partis (MR, PS, Les Engagés, Groen, Vooruit et Open Vld) sont en train de discuter pour tenter de négocier un budget pour la Région.

"Ces dernières années, les **agences de notation** ont été très critiquées. Depuis, elles ont **plus tendance à suivre les marchés qu'à les précéder**", explique encore l'économiste.

## Une dette qui a triplé

Dans le courant du mois de **juin**, **Standard & Poor's avait dégradé la note de la Région**, la faisant passer de A+ à A avec une perspective négative. Cette décision était justifiée par l'absence d'une perspective budgétaire pluriannuelle, avait laissé entendre l'agence de notation, exprimant également des **inquiétudes concernant le niveau d'endettement** de la Région bruxelloise, sa situation budgétaire, son cadre institutionnel et son sous-financement structurel.

Entre **2016 et 2024**, la **dette brute consolidée de la Région a triplé**, passant de 4,6 à 15,6 milliards d'euros, selon des chiffres publiés au début du mois de juillet par l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (Ibsa).

[Nicolas Keszei](#)